

Modifications des normes de lotissement et d'implantation dans le quartier du Vieux-Bourg

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier 5-4, R.C.A.5V.Q. 323

Activité de participation publique

Consultation écrite

Période

Du 25 au 31 octobre 2023

Lieu

Formulaire en ligne

Activité réalisée à la demande du :

Conseil d'arrondissement de Beauport

Projet

Secteur concerné

Arrondissement de Beauport, quartier du Vieux-Bourg, district électoral de Robert-Giffard

Description du projet et principales modifications

La Ville de Québec souhaite procéder à une révision des normes de lotissement et des normes d'implantation dans plusieurs zones du quartier du Vieux-Bourg. Ce projet omnibus a comme objectif d'assurer une meilleure intégration des nouvelles constructions dans le quartier.

Les zones concernées sont situées au nord du boulevard Sainte-Anne, au sud de l'autoroute Félix-Leclerc, à l'ouest de la rue Francheville et à l'est de la rue Chabanel.

La réglementation actuelle :

- N'assure pas une intégration adéquate des nouveaux bâtiments;
- Ne permet pas suffisamment d'espace pour combler les besoins en cases de stationnement sur un lot;
- Rend difficile la construction de bâtiments accessoires, comme un garage ou une remise;
- Entraîne une perte d'espaces verts.

Modifications réglementaires

Pour remédier à la situation, il est proposé de réviser les normes d'implantation et de lotissement dans les zones concernées du quartier du Vieux-Bourg en :

- Ajustant les normes relatives aux largeurs de lot;
- Ajustant les normes d'implantation d'un bâtiment principal sur un lot (distances entre le bâtiment et les frontières de son lot) pour favoriser une meilleure insertion des bâtiments.

Ce projet contient des dispositions susceptibles [d'approbation référendaire](#).

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=600

Participation

Conseiller municipal :

- M^{me} Isabelle Roy, conseillère municipale, district de Robert-Giffard
- M. Stevens Mélançon, conseiller municipal, district de la Chute-Montmorency-Seigneurial

Personne-ressource :

- M^{me} Éliana Vivero, conseillère en urbanisme, Division de la gestion territoriale

Coordination de la consultation :

- M^{me} Camille Esther Garon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Participation sur la page web du projet

- 4 visiteurs ont fréquenté la page Internet de la consultation écrite;
 - Aucun visiteur n'a consulté la documentation disponible;
 - Aucun citoyen n'a apporté des commentaires ou des questions.
-

Questions et commentaires du public

Aucun visiteur n'a apporté des commentaires ou des questions.

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'Arrondissement de Beauport et au Conseil d'arrondissement de Beauport.

Réalisation du rapport

Date

Le 1^{er} novembre 2023

Rédigé par

M^{me} Camille Esther Garon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne